

Katrin Jadin à Alexander De Croo, Ministre des Finances et de la Coopération au développement sur "Le soutien financier à Feronia"

Katrin Jadin (MR): Monsieur le ministre, nous avons déjà eu l'occasion de discuter de la problématique qui a déjà été soulevée en séance plénière. Je ne m'étendrai donc pas non plus.

Cependant, je souhaiterais que vous répondiez à quelques questions.

Ainsi, qu'en est-il des conditions de travail sur les plantages de l'entreprise Feronia qui est partiellement financée avec les deniers publics belges? Est-il envisageable d'intervenir auprès de ladite entreprise afin d'améliorer les conditions sur place. Comment se positionnent les autres sociétés d'investissement impliquées dans Feronia, face à ce rapport extrêmement critique?

Réponse du ministre Alexander De Croo : Chers collègues, au cours des six dernières années, CDC en tant qu'investisseur en capital et BIO, FMO et DGD en tant que prêteurs, ont investi 100 millions de dollars dans PHC Feronia après son abandon effectif par son précédent propriétaire. Au moment de l'investissement, la société et ses environs étaient gravement négligés et 8 000 emplois étaient menacés. Les gens travaillaient pieds nus. Les logements étaient en très mauvais état. Les installations médicales étaient délabrées et les salaires étaient nettement inférieurs à ceux d'aujourd'hui.

Actuellement, la situation a été améliorée. Les salaires des travailleurs ont triplé en moyenne. Des vêtements de protection ont été fournis. Un important projet de rénovation de logements pour les travailleurs est en cours et 72 puits ont été forés ou rénovés pour fournir de l'eau potable. Les installations médicales restaurées aident des milliers de patients chaque année. Ces résultats ont été obtenus dans le contexte d'une entreprise située à des centaines de kilomètres de la grande agglomération urbaine la plus proche, avec peu ou pas d'infrastructures publiques et d'énormes défis logistiques.

Lorsque BIO a investi, elle savait qu'il faudrait de nombreuses années pour rendre solides les bases de la société. PHC Feronia a augmenté sa production d'huile de palme et des projets considérables ont été réalisés en matière d'infrastructure sociale. Toutefois, BIO est aussi consciente que la tâche à accomplir nécessitera encore des années de travail acharné.

Le rapport de Human Rights Watch souligne la nécessité d'investir davantage pour améliorer les conditions environnementales et de travail de l'entreprise. L'amélioration des conditions de travail et l'infrastructure communautaire est au cœur de l'engagement de DFI avec Feronia.

BIO accueille donc favorablement les recherches de Human Rights Watch et continuera à travailler avec PHC Feronia sur la meilleure façon de relever ces défis. Elle prend très au sérieux son rôle d'investisseur socialement responsable à long terme et elle continuera à contribuer à des changements positifs dans des contextes difficiles et imparfaits.

L'amélioration des conditions sur place est au cœur de l'engagement de DFI avec

Feronia. C'est pourquoi BIO a négocié un plan d'action environnemental et social avec l'entreprise pour être conforme à la loi environnementale et sociale ainsi qu'avec les standards environnementaux et sociaux de la société financière internationale, le IFC qui fait partie de la Banque mondiale. Le plan d'action environnemental et social est une partie intégrante du contrat. Une version synthétique est disponible en ligne sur le site de Feronia.

Supprimer le soutien financier de BIO n'est pas envisageable ni souhaitable. Si un client a des difficultés et ne peut pas honorer ses obligations, plutôt que d'exercer les garanties tout de suite ou d'abandonner le projet, BIO préfère d'abord essayer de trouver une solution avec le client qui lui permette de résoudre le problème tout en protégeant les droits de BIO.

Après tout, n'oublions pas que si l'entreprise disparaît, les communautés sociales et des milliers de personnes se retrouveraient sans aucune source de revenus dans une région où il n'y a pas d'autre activité économique. Ceci dit, BIO peut conditionner les déboursements ou adapter les contrats de prêt avec les exigences financières, sociales, environnementales ou autres.

BIO utilise ce levier dans tous ses contrats de financement et donc dans le cas de Feronia également. Au besoin, elle pourrait utiliser ce levier afin de s'assurer que Feronia remédie à toute critique justifiée de Human Rights Watch ou d'autres.

La position commune des sociétés d'investissement est que leur rôle de soutien à l'entreprise ne sera pas conclu de manière satisfaisante tant que celle-ci ne sera pas financièrement autonome et qu'elle ne fonctionnera pas conformément aux normes internationales en matière de conditions de travail et de meilleures pratiques environnementales. À cet égard, leurs motivations et leurs objectifs sont les mêmes que ceux de Human Rights Watch.

De leenovereenkomst van BIO bevat een aantal eisen met betrekking tot de naleving van milieuwetgeving en sociale wetgeving, fundamentele conventies van de Internationale Arbeidsorganisatie, evenals *environmental and social* prestatienormen en richtlijnen inzake milieu, maatschappij en veiligheid van de International Finance Corporation.

Voordat het contract wordt ondertekend, voert een onafhankelijke expert een *environmental and social* audit uit. Op basis van eventuele afwijkingen ontwikkelt BIO een *environmental and social action plan*, dat bij het contract wordt gevoegd. De correcte uitvoering van dat *environmental and social action plan* wordt gecontroleerd door de *environmental and social* deskundigen van BIO. In het geval van Feronia wordt jaarlijks ook een onafhankelijke *environmental and social* audit uitgevoerd, zoals vereist in het financieringscontract.

Voor gedetailleerde informatie over de manier waarop BIO haar *environmental and social* verbintenissen uitvoert, raad ik u aan BIO's *environmental and social* beleid te raadplegen op de website van BIO. Een samenvatting van het *environmental and social action plan* kunt u vinden op de website van Feronia. Het stopzetten van investeringen, het toevoegen van nieuwe voorwaarden voor de uitbetaling tot en met het terugroepen van BIO's investeringen in het geval van significante niet-naleving is contractueel toegestaan. Die maatregelen zouden echter pas in laatste instantie

genomen moeten worden, gelet op de potentiële schade voor de begunstigden van de investeringen en de sociale gevolgen voor werknemers, klanten en leveranciers. Soms heeft het geen zin om een bedrijf tot faillissement te brengen.

Merk op dat PHC niet enkel BIO moet terugbetalen, maar ook alle andere kredietverstrekkers. Het gaat in totaal over 49 miljoen dollar versus 11 miljoen dollar. PHC moet de hoofdsom en de rente terugbetalen. Dat betekent dat het door PHC verschuldigde bedrag op 15 september in totaal 4,2 miljoen dollar bedraagt, waarvan 946.000 dollar aan BIO. Het gaat om 3,6% van het totale bedrag van de leningen van de eerste aflossing en vervolgens progressieve aflossingen om de zes maanden tot eind 2025.

Door de daling van de palmolieprijs sinds 2016 was Feronia in september 2019 financieel niet in staat om de eerste schijf terug te betalen. Indien nodig kan BIO de lening herstructureren of het terugbetalingsplan verlengen. Indien dat het geval is, zou de raad van bestuur van BIO bijkomende concrete *environmental and social* voorwaarden opnemen in de wijzigingen van de financieringsovereenkomst met Feronia.

Voor zover dit wettelijk is toegestaan, streeft BIO naar een maximale openheid en transparantie. De belangrijkste doelstelling van BIO is om samen met haar klanten te werken aan de verbetering van de prestaties op het gebied van milieu, maatschappij en mensenrechten. Het *environmental and social* beleid van BIO is publiek gemaakt op haar website. In principe maakt BIO haar investeringen en de bijhorende bedragen bekend op haar website. De milieudiligences en sociale diligences worden echter niet openbaar gemaakt, aangezien BIO gebonden is aan vertrouwelijkheidsafspraken met haar klanten.

De door BIO geïnvesteerde bedragen kunnen online worden geraadpleegd in de portefeuillesectie van de BIO-website.

PHC is een lokaal Congolees bedrijf, waarvan Feronia, geregistreerd in België, een van de aandeelhouders is. BIO mag wettelijk alleen in privébedrijven investeren die zijn geregistreerd in een ontwikkelingsland, ofwel rechtstreeks ofwel via lokale of regionale investeringsfondsen en banken.

Overigens, Feronia is alleen multinational als het gaat over het aandeelhouderschap. PHC is de enige noemenswaardige activiteit met een omzet van circa 20 miljoen euro. Dat is nog niet de helft van de maximale omzet van een kmo volgens de definitie van de Europese Unie.

Madame de Laveleye, pour ce qui est de l'analyse des risques en termes de droits humains, les normes de performance de la Société financière internationale (SFI) de la Banque mondiale couvrent l'essentiel des droits humains applicables aux investissements de BIO.

Toutefois, les normes de performance de la SFI en matière environnementale et sociale exigent que les sociétés financées par BIO disposent d'un processus permettant d'identifier les risques qui les impactent dans ce domaine, de socialiser les informations et de consulter les acteurs locaux.

Au cours des processus d'approbation de nouveaux investissements et de surveillance des projets existants, l'équipe de BIO vérifie que les normes de performance de la SFI, y compris celles qui ont trait à la divulgation d'informations par l'entreprise, soient respectées par l'entreprise. Si une lacune est identifiée, elle sera incluse dans le plan d'action environnemental et social qui est contractuellement contraignant.

Dans le cas de Feronia PHC, les conclusions de BIO, tirées des tels *due diligence* et des audits de surveillance environnementaux et sociaux sont similaires à celles de Human Rights Watch. Elles ont donné lieu à des exigences supplémentaires concernant l'équipement de protection individuelle, le traitement de l'eau et les conditions de travail à inclure dans le plan d'action environnemental et social contractuel. Pour les projets à haut risque, cela peut inclure une étude d'impact environnemental et social à grande échelle et un processus de consultation communautaire. Dans le cadre de PHC, une telle évaluation a été effectuée en 2014 au moment de l'investissement par la Development Finance Institution (DFI) et comprenait des consultations avec de nombreux intervenants, y compris les Communautés.

Le mécanisme de plainte de BIO est basé sur un formulaire de contact disponible sur le site web de BIO et permet d'encoder toute plainte de manière simple et efficace. De plus, le responsable des plaintes est joignable par courriel, par la poste ou par téléphone. Le mécanisme de plainte de BIO n'est pas le seul moyen par lequel les personnes touchées peuvent déposer plainte. D'autres mécanismes de réclamation sont disponibles dans le cadre de systèmes de certification spécifique, comme la table ronde sur l'huile de palme durable.

Le point de contact national pour les lignes directrices de l'OCDE, le système judiciaire du pays de l'entreprise bénéficiaire et les tribunaux nationaux des pays d'origine des DFI sont également disponibles.

Lorsque BIO co-investit aux côtés de banques de développement multilatérales ou de DFI de plus grande taille, il n'y a que peu ou pas de valeur ajoutée à promouvoir activement son propre mécanisme de réclamation. Dans le cas de PHC, par exemple, les DFI allemande et néerlandaise (DEG et FMO) ont mené le processus d'investissement. C'est leur mécanisme indépendant de traitement de plainte qui a reçu une plainte le 5 novembre 2018.

Toutefois, BIO examine actuellement comment elle peut accroître l'accessibilité de son mécanisme de plainte lorsqu'elle dirige une opération d'investissement direct, c'est-à-dire lorsqu'elle ne suit pas une DFI d'une taille plus importante et que le projet présente un risque environnemental et social plus élevé.

BIO n'a pas de politique anti-représailles mais des mesures spécifiques sont prises pour protéger les plaignants. La plus évidente consiste dans la stricte confidentialité de l'identité des plaignants. La pratique a également montré que prendre contact avec le management de l'entreprise concernée ou le promoteur du projet, sans révéler avoir reçu de plainte, fonctionne également assez bien.

Feronia ne possède pas des titres fonciers, mais a reçu des concessions de l'État congolais, sous la forme d'un droit d'exploitation agricole. Une analyse de la situation a été réalisée par la Banque de développement allemande DEG. Le rapport conclut à

la légalité de ces concessions.

BIO n'a pas négocié de plan de réalisation des infrastructures sociales, dans le cadre de son contrat de prêt, mais un plan d'action environnemental et social dont certains éléments exigent la construction ou la réhabilitation d'infrastructures sociales pour les travailleurs et leurs familles (des logements, des puits, des écoles, des centres de santé et des hôpitaux). À ce jour, 72 puits ont été réalisés, des hôpitaux et centres de santé ont été réhabilités et plusieurs centaines de maisons ont été partiellement rénovées. Il reste néanmoins beaucoup de travail à faire.

Monsieur Ben Achour, en tant que fournisseur de prêts, BIO s'engage à résoudre les problèmes soulevés. La plupart d'entre eux sont connus de Feronia PHC, de ses actionnaires et fournisseurs de prêts grâce à leur propre politique de *due diligence* et à leur propre suivi dont les dispositions ont été améliorées et le seront encore.

Dans une première réponse au rapport, le conseil d'administration de BIO ainsi que les autres fournisseurs de prêts ont demandé à l'actionnaire CDC de travailler d'urgence avec Feronia sur les aspects mentionnés et d'intégrer ces engagements dans un plan d'action environnemental et social actualisé. Les DFI ont, en outre, demandé à Feronia de fournir un plan d'action à court terme pour répondre aux préoccupations soulevées en matière environnementale et sociale. Enfin, BIO peut conditionner ses déboursements ou adaptations de contrats de prêts à des exigences financières, sociales, environnementales ou autres. BIO utilise ce levier dans ses contrats de financement. C'est aussi le cas de Feronia PHC. Au besoin, elle utilisera ce levier supplémentaire afin de s'assurer que Feronia remédie à toute critique justifiée de Human Rights Watch ou d'autres.

En 2015, BIO avait commissionné un expert indépendant pour déterminer dans quelle mesure Feronia était en règle avec les normes de performance environnementales et sociales de la société financière internationale. Sur cette base, un plan d'action environnemental et social a été dressé, qui fait partie intégrale du contrat de prêt et définit un grand nombre d'actions à entreprendre pendant les années de prêt.

Les représentants de BIO et des autres DFI se rendent sur place en moyenne tous les trois mois et commissionnent une évaluation par un expert environnemental et social, chaque année.

À ce jour, 85 % des actions prévues par le plan d'action environnemental et social ont été accomplies. Certaines des actions non encore accomplies nécessiteront plus de temps et plus de moyens financiers, comme le traitement des effluents organiques.

Par ailleurs, le conseil d'administration de BIO a demandé à Feronia PHC de fournir au plus vite un plan d'action à court terme visant à remédier rapidement aux constats mentionnés dans le rapport de Human Rights Watch. BIO et les autres DFI estiment que leur rôle de soutien à l'entreprise ne sera pas accompli de manière satisfaisante tant qu'elle n'est pas financièrement autonome et qu'elle ne fonctionne pas conformément aux normes internationales en matière de conditions de travail et de meilleures pratiques environnementales. À cet égard, leur motivation et leurs objectifs sont les mêmes que ceux de Human Rights Watch.

Après une longue lecture, je voudrais maintenant dire quelques sur un plan plus

général. Nous en avons d'ailleurs parlé lors des questions d'actualité. Il est clair que des investissements comme Feronia PHC ne sont pas évidents. Mais c'est aussi pour cela que nous le faisons. Si c'était facile, BIO ne serait pas nécessaire.

BIO investit op heel moeilijke plaatsen. Ik denk dat ik afdoende heb uitgelegd waarom dit een bijzonder moeilijke plaats is: geografisch bijzonder moeilijk gelegen, in een land waar de omstandigheden niet evident zijn, en een activiteit die volledig verwaarloosd was.

Eu égard à BIO, un choix se pose. Soit, on considère qu'il s'agit d'un *lost case* et on se retire. Et si on le fait, d'autres investisseurs le feront également. Les résultats en seraient catastrophiques pour la population locale. Personnellement, j'estime qu'il faut continuer à investir dans un projet comme Feronia. Mais cela signifie-t-il que l'on doit continuer à le faire sans tenir compte des points dénoncés par Human Rights Watch? Non! Naturellement pas! D'ailleurs, le rapport de Human Rights Watch qui a été élaboré en pleine coopération avec nous et avec Feronia – c'était une de nos exigences - indique clairement l'existence de problèmes. Et certains d'entre eux persistent. S'il y a quelques années, ils étaient plus graves, ils sont, néanmoins, toujours présents. Le fait qu'il y ait une amélioration ne constitue pas une raison pour oublier la situation actuelle. Il s'agit, selon moi, d'une motivation pour continuer à mettre la pression. Je pense que parmi les bailleurs et les investisseurs, la Belgique a été celui qui a été le plus critique en la matière.

Ik wil niet te pragmatisch klinken, maar de omstandigheden waarin wij werken, zijn jammer genoeg niet evident. Als wij vooruitgang willen boeken, dan zal dat stap voor stap moeten gebeuren. Ten aanzien van de raad van bestuur heb ik verduidelijkt dat ik verwacht dat er in de komende jaren grote stappen vooruit gezet worden om te verhelpen aan de bezwaren die hier naar voren gebracht worden.

Feronia is een project waarop veel kritiek gegeven kan worden, maar toch vind ik enige voorzichtigheid op zijn plaats. Vaak wordt Feronia afgeschilderd als een multinational en dat maakt het bedrijf al bijna per definitie schuldig. Feronia is echter geen multinational, maar wel een lokaal bedrijf met een omzet van 20 miljoen euro, dat aan bijzonder veel mensen werk verschaft.

Ik weet dat er veel vragen bestaan over de productie van palmolie en het klopt dat er op palmolie als product nogal wat kritiek gegeven wordt. Op die locatie zijn er echter zeer weinig andere mogelijkheden. Het bedrijf past wel in de redenering die wij volgen, namelijk: ervoor zorgen dat er lokale economische ontwikkeling ontstaat waarvan zoveel mogelijk mensen voordeel kunnen krijgen. Wij hebben altijd gesteld dat het om duurzame economische ontwikkelingen moet gaan, maar op het gebied van duurzaamheid zijn er vandaag zaken die niet gerealiseerd worden. Ik denk echter dat ons engagement vanuit de Belgische ontwikkelingssamenwerking, vanuit BIO, erin moet bestaan om een tand bij te steken, niet om het op te geven.

Réplique de la députée Katrin Jadin (MR): Monsieur le ministre, je vous remercie pour votre réponse très explicite et très détaillée.

Selon moi, il était nécessaire de procéder de cette façon. On se trouve ici face à un problème que l'on ne peut ignorer quand il est question de politique en matière de coopération au développement.

La question est de savoir jusqu'où nous pouvons arriver à contrôler ce que nous souhaitons mettre en place, à savoir développer et faire prospérer une région, ses habitants, un pays tout en étant stricts et transparents quant aux conditions et aux standards que nous voulons voir se propager à travers le monde en termes de droits humains et d'universalité des droits.

Voilà un exemple qui montre cette difficulté de maintenir un équilibre, mais qui indique aussi que les petits pas peuvent parfois déboucher sur des succès. Cela a été dit.

Je me réjouis de la coopération étroite entre BIO et Human Rights Watch, qui doit se poursuivre en toute transparence. Par ailleurs, nous finançons certains projets entrepreneuriaux qui sont bénéfiques à cette région et à ses travailleurs – faut-il le rappeler. Les sociétés concernées doivent donc respecter nos exigences. C'est pourquoi il importe qu'il en soit également tenu compte à l'avenir.